



TAXE D'APPRENTISSAGE 2023

Soutenez l'excellence en versant votre taxe à nos établissements en Aveyron !

Comment
la verser ?

À quoi sert votre taxe d'apprentissage ?

La taxe d'apprentissage est un impôt obligatoire pour toute entreprise assujettie et employant au moins un salarié. Elle contribue au financement d'actions visant au développement de l'apprentissage.

Elle est constituée de deux parties distinctes :

- 87 % de la taxe est recouvré mensuellement sur les salaires 2022 par le réseau des URSSAF/MSA et a pour but de financer l'apprentissage.
- Le solde de la taxe d'apprentissage (13 %), déclaré sur la DSN d'avril et prélevé par ces mêmes organismes en une fois en mai 2023, qui finance le développement des formations initiales technologiques et professionnelles (hors apprentissage) et l'insertion professionnelle.

EN 2023, LES MODALITÉS D'AFFECTATION DE VOTRE SOLDE DE TAXE D'APPRENTISSAGE CHANGENT !

Pour continuer à faire bénéficier la CCI Aveyron (Point A) et l'EGC Rodez de votre solde, vous devrez vous rendre sur la plateforme **SOLTéA**, mise en place par la Caisse des Dépôts et accessible dès le mois de mai. Vous y retrouverez nos établissements, habilités à percevoir cette taxe, et pourrez nous choisir comme bénéficiaire de votre solde.

Les étapes pour verser le solde de la Taxe 2023 :

1. Créer un compte sur NET-ENTREPRISES.FR
2. Se connecter à partir de mai sur la plateforme **SOLTéA** mise en place par la caisse des Dépôts
3. Et choisir l'établissement : EGC - Ecole de Gestion et de Commerce Rodez / code UAI : 0121367W **OU** POA - Point Orientation Apprentissage - CCI Aveyron / Code UAI : 012002ZZ

À QUI
LA
VERSER ?

VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE, UN INVESTISSEMENT POUR DEMAIN.
OPTEZ POUR UN DISPOSITIF D'EXCELLENCE QUI FORME VOS FUTURS
TALENTS EN AVEYRON :

- Verser à notre **EGC (Ecole de Commerce et de Gestion) Rodez** c'est former les jeunes de vos territoires pour qu'ils deviennent demain les futurs collaborateurs de vos entreprises. Chaque année, une centaine de jeunes est formée pour travailler dans vos entreprises
- Verser au Point d'Orientation et d'Apprentissage (POA) CCI, c'est accompagner les jeunes dans leur orientation à travers des actions telles que le dispositif MINI-STAGE, la découverte des métiers dans le cadre de la Semaine de l'Industrie, les Job-Dating, la promotion de l'apprentissage.

L'EGC, une école au coeur du territoire et de l'entreprise

Sa vocation est de former des collaborateurs polyvalents, adaptables et évolutifs vers des postes d'encadrement en adéquation avec les besoins exprimés par les entreprises.

Cursus EGC :

1re année

Stratégie marketing : contribuer à définir la stratégie marketing et assurer sa mise en oeuvre

2e année

Politique commerciale : participer à la politique commerciale et commercialiser l'offre de l'entreprise

3e année

Management des hommes et des projets, manager un projet, une activité, une équipe

Stages, études de cas, actions terrain, contrat d'apprentissage

>>Stage exécutant de **3 semaines** (Décembre)

>>Stage commercial de **2 mois** : Réaliser des **études de marché**, de la **vente**, concevoir des documents de **communication** et de **gestion de fichiers** (Mai-Juin)

>>**4 mois d'expérience professionnelle à l'étranger** (Avril-Août)

>>Stage de **5 mois** : **Missions de contrôle de gestion**, de la **communication**, de la **vente**, des **achats et/ou du marketing** (Février-Août)



CODE UAI :
012002ZZ



CODE UAI :
0121367W

www.aveyron.cci.fr
05 56 77 77 00
info@aveyron.cci.fr

www.egc-occitanie.fr/www.campus12avenue.fr
05 65 75 56 86
egc@campus12avenue.fr